



# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

DU LUNDI 15 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 avril à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Madame Danièle GADAIS**, Maire.

**Présents** : Danièle GADAIS, Maire, Nicolas DEROCHE, Sandrine MANDIN-DIRAISON, Pascal DABIN, Adjoint, Adrien BEL, Valérie BOUCHAUD, Maggy CONSTANTIN, Joëlle LABAT, Vincent LHOPITAL, Guillaume NEAU, Régine POIRON.

**Absents excusés** : Sandrine BOUCHEREAU a donné pouvoir à Adrien BEL ; Cédric BUSSON a donné pouvoir à Pascal DABIN.

**Secrétaire de séance** : Régine POIRON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024.

Nombre de conseillers : En exercice : 13      Présents : 11      Votants : 13

## 1- Délibération : Mise en vente du lotissement de la Métairie

La commune de Saint Fiacre sur Maine met en vente 5 parcelles libres situées impasse du Champ Rousselais dans le village de La Métairie. Celles-ci sont destinées à la construction d'habitations et appartiennent de plein droit à la commune.

Cette vente conduite sous l'autorité du Maire de Saint-Fiacre-sur-Maine a été autorisée par délibération du conseil municipal en date du 29 janvier 2024 (délibération n°2024-02). Il s'agit d'une cession de gré à gré, de lots libres de constructeur.

Les travaux de viabilisation du lotissement étant achevés, il convient, désormais, de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le prix de vente de chaque lot tels que détaillés ci-dessous :

Numéro de lot	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix net vendeur
Lot 1 - parcelle B 2185	518 m <sup>2</sup>	125 000 €
Lot 2 - parcelles B 2186 et B 2197	451 m <sup>2</sup>	115 000 €
Lot 3 - parcelles B 2187 et B 2198	444 m <sup>2</sup>	115 000 €
Lot 4 - parcelles B 2188 et B 2196	391 m <sup>2</sup>	110 000 €
Lot 5 - parcelles B 2189, B 2192 et B 2195	416 m <sup>2</sup>	105 000 €

Ces prix comprennent :

- Le bornage de la parcelle
- L'accès aux réseaux d'eau potable et d'eau pluviale
- L'accès aux réseaux d'électricité et de télécommunications

Ces prix ne comprennent pas :

- Les frais d'actes notariés
- La taxe d'aménagement
- Le raccordement des réseaux de la limite de propriété à la maison

Il est précisé à l'article 5.1 Publicité de la note de présentation qu'« en amont et durant la période d'appel à candidatures, une publicité portant information de l'ouverture de la commercialisation sera affichée sur le site internet de la commune, sur IntraMuros et en divers lieux municipaux (panneaux d'affichage notamment).

Les personnes ayant eu connaissance du projet de création d'un lotissement communal dès l'achat du terrain par la commune et ayant manifesté leur intérêt pour l'achat d'un lot seront informées personnellement de la mise en vente par les services administratifs de la commune ».

***Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

## **2- Points divers**

Madame le Maire dresse un état d'avancement de l'entretien du terrain de foot :

- Sablage effectué
- Devis pour regarnissage validé. Prestation envisagée pour octobre 2024
- Arrosage : 2 approches ont été faites auprès d'experts pour faire évaluer des devis pour arrosage automatique et stockage de l'eau

Retour sur les manifestations des 12-13-14 avril :

- 12/04 – Soirée chant chorale de l'école du Chat Perché, menée en partenariat avec l'école de musique Sol en Vigne. Très beau spectacle annuel des enfants, préparé par les enseignantes et avec une implication des parents d'élèves pour l'après spectacle.
- 13/04 - Matinée citoyenne : les bénévoles étaient peu nombreux cette année, mais très actifs et volontaires. La volonté et le plaisir de faire ensemble pour le bien-vivre dans la commune reste indéniable pour les participants.
- 14/04 - Troc plantes et graines : 1<sup>ère</sup> édition organisée à l'initiative de Mme Maggy CONSTANTIN, conseillère municipale ; Les visiteurs ont démontré leur intérêt pour cette animation qui sera renouvelée.

## **3- Questions orales**

Pas de questions orales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h22

Signature du Maire  
Danièle GADAIS

A blue circular official stamp of the commune of Saint-Fiacre-sur-Maine, Loire-Atlantique, is partially obscured by a black ink signature.

Signature de la secrétaire de séance  
Régine POIRON

A blue ink signature of Régine Poiron, written over a blue circular official stamp.